

Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Comme nous le mentionnons dans la mise en garde ci-dessus concernant les déclarations prospectives, les déclarations prospectives comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes, qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que nos résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations. Certains de ces risques et incertitudes sont décrits dans la présente section.

Situation économique générale et conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents

Nous faisons des affaires au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Des facteurs tels que les taux d'intérêt, les taux de change, les dépenses de consommation, les investissements des entreprises, les dépenses de l'État, la situation des marchés financiers, le taux d'inflation et la menace du terrorisme ont une incidence sur le contexte économique et commercial dans lequel nous évoluons. Ainsi, selon l'ampleur de nos activités dans une région donnée, la situation économique et commerciale locale risque de se répercuter sur nos revenus et notre revenu net. Par exemple, un recul économique dans une région pourrait entraîner un relèvement des pertes sur créances, une réduction de la croissance des prêts et un ralentissement d'activité sur les marchés financiers.

Taux de change

L'équivalent en dollars canadiens de nos revenus et de nos frais libellés dans des devises autres que le dollar canadien est soumis aux fluctuations du dollar canadien par rapport à ces devises, fluctuations qui pourraient se répercuter sur nos activités en général et sur nos résultats financiers. Le risque le plus important en cette matière est lié aux fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain, en raison de l'étendue de nos opérations aux États-Unis. Le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain a influé sur nos résultats des exercices antérieurs. En moyenne, en 2008, le dollar américain a été plus faible qu'en 2007, mais il s'est fortement apprécié au quatrième trimestre de 2008. Une appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait comme effet de diminuer l'équivalent en dollars canadiens de nos revenus, de nos frais et de notre revenu net libellés en dollars américains. La section portant sur le risque de change, à la page 37, et celle sur le risque de marché, aux pages 77 à 81, présentent de plus amples renseignements sur le risque de change auquel nous sommes exposés.

Politique monétaire

Les anticipations des marchés obligataire et monétaire relativement à l'inflation et à la politique monétaire de la banque centrale ont des répercussions sur le niveau des taux d'intérêt. Les changements aux anticipations des marchés et à la politique monétaire sont difficiles à prévoir. Les fluctuations de taux d'intérêt découlant de ces changements peuvent avoir une incidence sur notre revenu net. La section portant sur le risque de marché, aux pages 77 à 79, présente de plus amples renseignements sur le risque de taux d'intérêt auquel nous sommes exposés.

Intensité de la concurrence

La concurrence est vive entre les sociétés de services financiers. En outre, il est de plus en plus fréquent que des sociétés non financières proposent des services qui étaient jusqu'ici offerts exclusivement par les banques. La fidélisation et la conservation de la clientèle dépendent de divers facteurs, dont le niveau du service, le prix des produits et des services, notre réputation et les initiatives de la concurrence. La détérioration de ces facteurs ou le rétrécissement de notre part de marché pourrait avoir un effet négatif sur notre revenu net.

Changements aux lois et règlements

Le but des règlements est de protéger les intérêts de nos clients, des investisseurs et du public. Les changements apportés aux lois et règlements, y compris dans la façon dont ils sont interprétés et appliqués, pourraient avoir une incidence négative sur notre revenu net, par exemple en favorisant une plus grande concurrence à l'égard des produits et services que nous offrons ou en augmentant les coûts associés à la conformité. De plus, la non-conformité aux lois et règlements pourrait entraîner des sanctions et des pénalités financières qui porteraient préjudice à notre réputation et se répercuteraient sur notre revenu net.

Décisions judiciaires ou réglementaires et procédures judiciaires et réglementaires

Nous prenons des mesures raisonnables pour assurer notre conformité aux lois et règlements en vigueur dans les territoires où nous sommes présents. Cependant, il nous est impossible d'assurer que nous serons toujours conformes ou réputés être conformes à la législation. Par conséquent, il est possible que nous fassions l'objet de décisions judiciaires ou réglementaires pouvant entraîner des amendes, des dommages ou d'autres coûts susceptibles d'influer négativement sur notre revenu net et de nuire à notre réputation. Nous pouvons également faire l'objet de litiges dans le cours normal de nos affaires. L'issue défavorable de tels litiges pourrait avoir un effet négatif important sur nos résultats financiers. Les éventuels dommages causés à notre réputation qui en résulteraient pourraient aussi compromettre nos perspectives d'avenir. La note 29 afférente aux états financiers, à la page 146, donne des renseignements sur les questions judiciaires et réglementaires auxquelles nous faisons face.

Exactitude et exhaustivité de l'information sur nos clients et nos contreparties

Quand nous décidons d'octroyer du crédit ou de participer à d'autres transactions avec des clients et des contreparties, nous pouvons le faire sur la foi de renseignements fournis par ou pour ces clients ou contreparties, tels que les états financiers vérifiés ou d'autres renseignements de nature financière. Nous pouvons aussi fonder notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties selon lesquelles l'information fournie est exacte et exhaustive. La communication de renseignements trompeurs sur des points importants dans les états financiers ou autres documents de nature financière soumis par les clients et contreparties pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats financiers.

Mise en œuvre de nos plans stratégiques

Nos résultats financiers dépendent notamment de notre capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques élaborés par notre direction. Si ces plans n'ont pas l'efficacité escomptée ou s'ils sont modifiés, notre revenu net pourrait croître à un rythme plus lent ou baisser.

Acquisitions

Nous effectuons un contrôle préalable rigoureux avant d'effectuer une acquisition. Toutefois, il est possible que nous fassions l'acquisition d'une entreprise dont le rendement subséquent ne sera pas conforme à nos objectifs financiers ou stratégiques. Des changements dans le contexte concurrentiel et économique, de même que d'autres facteurs, peuvent réduire les revenus, tandis que des coûts d'intégration plus élevés que prévu et la non-réalisation des économies anticipées pourraient également avoir un impact défavorable sur notre revenu net après une acquisition. Notre rendement après l'acquisition dépend également de la conservation des clients et des employés clés de l'entreprise acquise. Or, rien ne peut garantir notre succès en cette matière.

Principales estimations comptables

Nous préparons nos états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. L'application des PCGR exige que la direction émette des jugements et fasse des estimations qui peuvent avoir une incidence sur le moment où des actifs, passifs, revenus et frais sont comptabilisés aux états financiers et leur valeur comptabilisée. Dans l'établissement de ces jugements et estimations, nous nous fondons sur l'information la plus juste dont nous disposons. Toutefois, il est possible que les circonstances changent ou que d'autres renseignements deviennent disponibles par la suite. En l'occurrence, nos résultats financiers pourraient être négativement touchés dans la période visée par les nouvelles circonstances ou les nouveaux renseignements et le montant de l'effet négatif pourrait être important. La section traitant des principales estimations comptables, à la page 69, présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Risques opérationnels et infrastructurels

Comme toutes les grandes sociétés, BMO s'expose à plusieurs types de risques opérationnels. Nous pourrions, par exemple, être victimes de fraudes de la part d'employés ou de tiers, de transactions non autorisées effectuées par des employés, d'erreurs opérationnelles ou d'erreurs humaines. Nous courons également un risque de défaillance de nos systèmes informatiques et systèmes de télécommunication et ce, en dépit des efforts que nous déployons pour les maintenir en bon état de marche. Compte tenu du volume élevé de transactions que nous traitons chaque jour, certaines erreurs peuvent se répéter ou s'aggraver avant d'être décelées et corrigées. Les lacunes et les défaillances de nos processus internes, employés ou systèmes, y compris l'un ou l'autre de nos systèmes de traitement des données financières, comptables ou d'autres données, pourraient entraîner des pertes financières et porter préjudice à notre réputation. De plus, malgré les plans d'urgence que nous avons mis en place, notre faculté de poursuivre nos activités pourrait être entravée par des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos opérations et les collectivités que nous servons.

Autres facteurs

D'autres facteurs indépendants de notre volonté qui sont susceptibles d'influer sur nos résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives, à la page 30. D'autres facteurs encore, dont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque d'entreprise, le risque de modèle, le risque de stratégie, le risque de réputation et le risque environnemental, sont expliqués en détail à la section Gestion globale des risques, qui commence à la page 73.

Nous tenons à souligner que la précédente liste de facteurs susceptibles de modifier les résultats futurs n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de BMO doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et aussi d'autres facteurs propres au secteur d'activité ou à l'organisation qui peuvent avoir un effet négatif sur nos résultats futurs. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par nous-mêmes ou en notre nom, sauf si la loi l'exige.